

Annexe 12

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

Normandie

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents avec comorbidités ²	% de résidents avec une toxicomanie ³
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	% de résidents dépendants à l'alcool ⁴
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	% de sortants en emploi
% résidents avec accompagnants	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ **Les ACT Hors les murs** ne font pas partie de ce bilan (et **sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs**)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	3
2/ Equipe salariale	4
3/ Les candidatures.....	5
4/ Profil social des résidents.....	7
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	10
6/ Pathologies des résidents.....	12

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

9 structures sur 9 (100%) ont retourné l'enquête :

14 – Calvados : CROIX-ROUGE FRANÇAISE (Caen)

27 – Eure : L'ABRI (Evreux)

50 – Manche : ADSEAM (2 sites : Avranches et Cherbourg), Association Femmes (Cherbourg)

61 – Orne : YSOS (Alençon)

76 – Seine-Maritime : LA BOUSSOLE (Rouen), L'OEUVRE NORMANDE DES MERES (Dieppe), OPPELIA (Le Havre), LA PASSERELLE (Elboeuf)

Nombre de structures	9
Nombre de places autorisées / installées	164 / 151 (+1% par rapport à 2022)
Nombre moyen de places par structure	18,2
Nombre de candidatures	347 (+10% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	199 (+14% par rapport à 2022)
Nombre d'admissions	66 (33% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	66

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	93%
% de places en semi-collectif	7%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	89%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	56%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	26%
3 à 6 mois	52%
6 mois à 1 an	23%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,457
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 9%

Direction	9%
Services administratifs et techniques	24%
Equipe de soin	29%
Equipe socio-éducative	37%
Animation et Autre	1%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	56%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	22%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	347
Nombre moyen de candidatures par structure	38,6
Admissions	66
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	19,0% (1 admission pour 5,3 candidatures)
Candidatures refusées	281
% de candidatures refusées	81,0%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	21%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	15%
En raison de conduites addictives	4%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Hors critères médicaux	11%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	5%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	4%
Total	45%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	6%
Dossier incomplet	1%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	14%
Total	21%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	3%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ⁶	4%
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	2%
Autre : hors critère d'âge ⁸	1%
Autre : décès	2%
Autre / Non renseigné	2%
Total	14%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	23%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	6%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	2%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	6%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	5%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	18%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	4%
Services sociaux municipaux/départementaux	6%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	8%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	4%
Initiative de la personne ou des proches	5%
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	2%
Equipe mobile santé précarité et maraude	2%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	10%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	62%	60%	24%
Femmes	34%	36%	48%
Transgenres/intersexes	2%	0,3%	-
Mineurs	3%	4%	28%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	3%	
18-45 ans	48%	
46-60 ans	36%	> 45 ans : 50%
> 60 ans	14%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	80%
En couple	20%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	24%
Nombre total d'accompagnants	54
% d'accompagnants mineurs	59%
% de résidents avec un ou des accompagnants	19%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	7%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	58%
Suspension de peine pour raison médicale	17%
Sortie de prison (libération)	25%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	95%	100%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	5%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	86%	97%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	14%	3%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	70%	78%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	5%	16%
Scolarisé ou en formation	6%	9%
Demandeur d'emploi	23%	14%
Retraite ou préretraite	6%	13%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	7%	17%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	54%	31%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	18%	29%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	44%	66%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	1%	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	38%	5%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	8%	Originaire du département	86%
Hébergement provisoire	74%	Originaire d'un autre département de la région	13%
Sans hébergement	18%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

Solutions d'hébergement durables (75%)	Logement autonome avec bail direct	53%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	18%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	2%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	2%
	Centre de formation	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	-
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	2%
	Hôpital psychiatrique	4%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	13%	
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	-
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	2%
	Sans solution	2%
	Non renseigné	3%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

42% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	7%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	6%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	17%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	16%
6-12 mois	17%
12-18 mois	8%
18-24 mois	25%
> 2 ans	34%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ¹⁰ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	25,3 mois
Taux d'occupation	85%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁰ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	19%	16%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	12%	15%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	9%	15%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	10%	11%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	6%
Addictions	20%	4%
Cirrhoses	4%	4%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2%	4%
Accident vasculaire cérébral invalidant	3%	3%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	2%
Hépatite B ou C	3%	2%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	3%	2%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	2%	2%
Sclérose en plaque	0,3%	2%
Autres	5%	12%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	38%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	61%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	16%	8%	24% ¹¹
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	11%	8%	19%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	15%	2%	17%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	15%	1%	16%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	4%	8%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	6%	1%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	38%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

¹¹ 32% en tenant compte des autres problématiques psychiques

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	34%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	22%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	33%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	13%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	12%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	5%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	4%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹²

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	4%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	32%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	6%
Pharmacien, pharmacien à domicile	34%
Kinésithérapeute	9%
Diététicien	7%
Ophthalmologue, opticien	16%
Pédicure, podologue	6%
Dentiste, orthodontiste	12%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	9%
Médecin traitant	24%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	17%
Psychiatre	10%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	10%
Autres médecins spécialistes (soins)	36%
CAARUD, service addictologie...	17%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

¹² Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	17%
Accès à la formation/alphabétisation	15%
Juriste, avocat	13%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	7%
Tutelle, curatelle	12%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins